



École  
**Madeleine-  
Brousseau**

## **Conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenu le lundi 8 février 2021 à 18 h 30 via Teams**

Amélie Paré, présidente, Sylvie Correia, représentante au Comité de parents, Élisabeth Théoret, parent, Alain Boissé, substitut au Comité de parents, Samuel Busque, parent, Annik Paradis, enseignante, Chantal Beauclair, enseignante, Josée Monfils, enseignante, Julie Roy, technicienne au service de garde, Marie-Claude Grignon, secrétaire d'école, Éric Lemieux, directeur

Était également présente : Laurie Poirier, stagiaire de madame Chantal Beauclair

### 1. Mot de bienvenue

Amélie Paré, présidente, ouvre la rencontre, il est 18 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Chantal Beauclair.

CÉ-18-2020

### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 novembre 2020

Une correction devra être apportée au point de la direction; à l'information TES.

Le procès-verbal corrigé est adopté sur proposition d'Annik Paradis.

CÉ-19-2020

### 4. Parole au public

Aucun public n'est présent.



#### 5. Parole à la représentante du Comité de parents

Madame Correia, représentante au Comité de parents, présente les sujets abordés lors des 2 dernières séances de ce comité :

- Élection du président, Éric Capuano et du vice-président, Normand Boisclair lors de la séance tenue au mois de janvier
- Présentation de la FCPQ
- Congrès de la FCPQ se tiendra à la fin mai
- Consultation sur le Plan triennal de répartition
- Retour de consultation sur les Projets particuliers
- Conférence à venir sur l'anxiété.

#### 6. Parole à la présidente

Madame Paré a reçu plusieurs courriels de parents la questionnant sur le renforcement des règles sanitaires à l'école.

Monsieur Lemieux confirme que les règles ont été renforcées. Le port du masque dans les aires communes pour tous les élèves, le port du masque en tout temps pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Il a reçu plusieurs appels pour le port du masque au gymnase; le masque doit être porté même dans ce local si la distanciation de 2 mètres ne peut être respectée. Les cours d'éducatons physiques se déroulent le plus souvent possible à l'extérieur. Pour des raisons de santé, une élève a été exemptée du port du masque en éducation physique. Pour la période hivernale, compte tenu du port de mitaines, les élèves se lavent les mains dans la classe.

#### 7. Parole à la technicienne du service de garde

Julie Roy, technicienne du service de garde dresse un portrait de la situation dans le contexte de la Covid.

- Les règles sanitaires sont également appliquées au service de garde. Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle pratiquent des activités physiques à l'extérieur.
- L'équipe travaille fort. En janvier et février, plusieurs journées pédagogiques rapprochées font en sorte que l'équipe doit déployer beaucoup d'énergie pour mettre sur pied des activités réalisables dans le contexte de la Covid. Les inscriptions ont été réduites afin de réduire le nombre de bulles grâce à la collaboration des parents

## 8. Parole au directeur informations

### Service de garde

- La gestion de plusieurs journées pédagogiques rapprochées est lourde. Il faut éviter le mélange des bulles.

### Covid

- Grande collaboration des parents, si un membre de la famille va se faire tester elle garde à la maison ses enfants. Nous faisons un suivi quotidien de tous les élèves retirés en prévention.

### Personnel

- Monsieur Lemieux souhaite la bienvenue à Laurie Poirier, stagiaire de Madame Beauclair. Il fait part aux membres que la banque d'enseignants est vide et que plusieurs écoles ne parviennent pas à combler des remplacements.

### Bulletins et évaluations

- Les bulletins sont en ligne, certains correctifs liés aux changements de fin d'étape sont cependant nécessaires.
- Nous n'avons pas encore reçu la pondération pour les étapes. Une analyse provinciale sera réalisée pour savoir ce qui favorisera le mieux les élèves.
- Il n'y aura pas d'examen ministériel à la fin de l'année.

- 

### Activités culturelles

- Cette année, nous n'avons pas facturé d'activités culturelles aux parents. La situation actuelle nous enlève la possibilité de faire des sorties à l'extérieur. L'offre de service pour des activités à distance est mince. Dans l'éventualité d'une reprise des sorties à l'extérieur et dans le contexte économique actuel, l'école vise une offre culturelle à l'école.

### Matériel informatique

- Pour faire suite au sondage du début d'année relatif aux besoins d'ordinateurs à la maison advenant l'enseignement à distance, les ressources informatiques ont acheté des ordinateurs portables pour les élèves en ayant signifié le besoin. À la suite des journées d'enseignement à distance de décembre, plusieurs parents ont signifié de nouveaux besoins, nous avons donc reçu plusieurs demandes pour des portables. Les demandes ont été transmises aux ressources informatiques et nous avons reçu des portables pour tous ceux qui en ont fait la demande. Nous recevrons également 6 portables pour les élèves qui ont besoin d'outils technologiques.

### Inscriptions

- La période officielle d'inscription se déroule du 1<sup>er</sup> au 12 février. En date d'aujourd'hui 97 % des parents ont procédé à la réinscription de leurs enfants en ligne. Marie-Claude Grignon a communiqué avec tous les parents afin de s'assurer que tous les parents comprennent les enjeux; transfert d'école en raison de surplus pour les retardataires. On a pu constater que les barrières linguistiques et les difficultés reliées à l'utilisation du matériel informatique étaient la principale cause de la non-réinscription. Marie-Claude Grignon a soutenu les familles qui avaient besoin d'aide.

### Récupération des masques

- La récupération des masques est très dispendieuse. La Direction générale recommande de les jeter, il est plus sécuritaire de les jeter.

### Cour d'école et déneigement

- Nous avons reçu des crampons pour tous les membres du personnel.
- Les conditions climatiques de cette année font en sorte qu'il y a moins d'amas de glace
- Cette année le travail de déneigement est très bien réalisé. Le stationnement, la cour d'école et les trottoirs sont impeccables. Les surfaces sont bien salées. Une économie de 1000,00 \$ a été réalisée grâce au bon travail du déneigeur puisqu'il n'y a pas de frais de déneigement supplémentaire.

### Stationnement et débarcadère

- Depuis quelques semaines, monsieur Lemieux exerce une surveillance du débarcadère tous les matins. Il remarque une hausse d'agressivité de la part des parents. La situation pandémique actuelle fait en sorte que les gens sont plus impatients et ont tendance à oublier la sécurité des enfants et des adultes. Nous n'avons pas encore eu d'accident et nous n'en voulons pas. Un suivi est fait auprès des adultes récalcitrants.

### Mesures sanitaires

- Des employés prendront les taux de CO<sup>2</sup> dans l'école le 22 février prochain.

### Tutorat

- L'école a reçu un montant de 4,169.00\$ pour le projet de tutorat. Le service doit être offert en dehors des heures de classe. Le programme s'adresse aux enseignants et aux citoyens via l'application « Je suis présent ». Les antécédents judiciaires devront être vérifiés au coût de 100.00\$ et un quart d'emploi devra être ouvert. Les enseignants pourraient faire le tutorat via Teams. Un jumelage devra être fait selon les besoins des élèves.

C'est une belle nouvelle, mais entre la réalité et la réalisation du projet, il y a deux mondes. Ce sera difficile pour les élèves après une journée de classe d'avoir l'attention nécessaire pour une heure de travail supplémentaire.

#### Octroi du ministre de l'Éducation

- Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation a octroyé un montant de 1,750.00 \$ aux écoles. Cette somme pourra être dépenser selon les besoins de l'école, par exemple une activité à réaliser avant la fin de l'année.

#### Questions des parents

- Une question est posée relativement à une réflexion éventuelle portant autour de l'anglais intensif au 3<sup>e</sup> cycle.  
M. Lemieux attire l'attention sur deux conséquences possible liées à une telle orientation.  
Une première conséquence qui toucherait la qualité des services éducatifs offerts aux élèves est qu'actuellement, il y a une pénurie d'enseignants en anglais. Nous avons actuellement du personnel non légalement qualifié pour combler les remplacements qui sont actuellement impossible à combler (même si ce remplacement en est un à 100% donc beaucoup plus attrayant). Si une implantation d'anglais intensif avait lieu dans notre milieu, il y a fort à parier que nous ne pourrions même pas combler les besoins en matière de ressources humaines donc ce travail serait assuré soit par une personne non légalement qualifiée, soit par des remplaçants à tour de rôle. Ces conditions n'assurent pas une offre de service pédagogique de qualité.  
L'autre élément qu'il faut bien comprendre Dans le contexte d'une telle orientation est qu'une tâche enseignante scindée en deux (1/2 année titulaire/ 1/2 année anglais intensif) est moins intéressante pour le personnel enseignant. Il y a donc des conséquences directes liées à la répartition des postes. Souvent ce genre de tâche étant moins attirant, ce sont les plus jeunes enseignants ou encore des enseignants n'ayant pas leur permanence qui finissent par combler ces tâches. Au troisième cycle, ce n'est pas une situation qui est désirable si l'on prend en

considération que les résultats de 5e année sont pris en considération pour l'accès des élèves à des programmes au secondaire tels que les diverses concentrations, les programmes d'éducation internationale ainsi que l'école d'éducation internationale.

- Projet « Zone ombragée » : Le dessin technique du parc zone ombragée a été déposé aux ressources matérielles pour faire l'appel d'offres pour le calcul du plan financier afin d'obtenir du financement de donateurs financiers qui feront un don en échange de remerciement. Une demande de subvention gouvernementale sera également présentée.

#### 9. Capsules : Formation obligatoire aux membres du conseil d'établissement

Monsieur Lemieux présente le dossier. À chaque séance du conseil d'établissement, les membres visionneront 2 ou 3 capsules de formation. Ce soir les membres visionneront l'introduction suivie des 2 premières capsules; 1- Centre de services scolaire et 2- Le CÉ en bref.

#### 10. Projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du CA (consultation)

Monsieur Lemieux présente ce dossier.

L'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que « Le conseil d'administration du centre de services scolaire doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement. (...) »

Par ailleurs, l'article 169 LIP prévoit qu'il est possible que des membres du conseil d'administration participent à distance à une séance à l'aide de moyens technologiques, à condition de le prévoir dans le cadre d'un règlement.

Lorsque le conseil d'administration adopte un règlement, un processus particulier doit être respecté, qui inclut notamment la publication d'avis publics et la consultation des conseils d'établissement (art. 392 LIP).

Un projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration a donc été transmis à tous les conseils d'établissements, afin qu'ils puissent donner leur avis.

Le Conseil d'administration recevra les avis et par la suite adoptera le règlement final lors de sa séance du 23 février 2021.

Les membres échangent au sujet de ce projet de règlement.

Personne ne demande le vote

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Sylvie Correia il est résolu à l'unanimité :

De donner un avis favorable au sujet du projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration.

CÉ-20-2020

11. Répartition du temps d'enseignement (approbation)

Monsieur Lemieux présente le dossier. Il explique aux membres la corrélation entre les minutes d'enseignement et le besoin d'enseignants spécialistes. Aucun changement n'est apporté cette année.

Un échange s'ensuit.

Sur proposition de Sylvie Correia, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-21-2020

12. Choix de la compagnie pour les photos scolaires de septembre 2021 (approbation)

Madame Paré présente le dossier. Les parents se sont rencontrés et ont choisi le studio de photographies Magenta.

Sur proposition d'Alain Boissé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-22-2020

13. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19 h 48.

Il est proposé par madame Chantal Beauclair de lever l'assemblée.

Approuvé à l'unanimité.

CE-23-2020

Amélie Paré, présidente

Éric Lemieux, directeur